

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00340
Numéro SIREN : 422 344 085
Nom ou dénomination : AARON PROTECTION

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt 10516

JOEL BOOTER

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

COMMISSAIRE AUX COMPTES

1, rue du Débarcadère

75017 PARIS

Tel 01.40.28.08.77

Tel 06.07.53.42.10

N° Siret : 421 254 186 00016

Code APE : 741C

AARON PROTECTION

Société à responsabilité limitée au capital de 7 650 €

Siège social :

1bis Rue de la Fontaine

77700 SERRIS

SIRET 422 344 685 00044

RAPPORT DU

COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

AARON PROTECTION

1bis Rue de la Fontaine
77700 SERRIS

Aux Associés,

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L 223-43 du code de commerce et de l'article L 224-3 du même code, par décision des associés en date du 29 juillet 2021, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser les comptes de la société de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la situation économique au 30 juin 2021 au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- la société a pour activité principale l'exploitation de fonds de commerce dans le secteur de la protection des personnes ;
- la société se transforme en société par actions simplifiée ;
- la situation financière se maintient positive au 30 juin 2021 pour un montant 27 671.82 € ;
- la situation nette comptable reste positive au 30 juin 2021 au regard de la présentation comptable de l'activité de la société durant le premier trimestre 2021 pour un montant légèrement supérieur au capital social de 7 650 euros.

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Le résultat net de l'exercice en cours devrait, malgré une conjoncture difficile liée à la crise sanitaire, être positif ce qui ne remet donc pas en cause le montant des capitaux propres.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris,
Le 31 août 2021



Joël BOOTER
Commissaire à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale de Paris